

Village de St-Pierre-Jolys

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue à la Salle du conseil, au 466, rue Sabourin, le mercredi 17 septembre 2008, à compter de 19 h 30

Présences : Le maire Réal Curé
Les conseillers Luc Nadeau,
Denis Fillion, Raymond Maynard
La directrice générale Rachelle Tessier

Regrets : Le conseiller Claude Gagné
1. Le maire déclare la séance ouverte à 19 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 221-08

Raymond Maynard, appuyé de Luc Nadeau propose que le conseil adopte l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 17 septembre 2008 tel qu'il est modifié.

Adopté

3. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 3 septembre 2008.

RÉSOLUTION N° 222-08

Raymond Maynard, appuyé de Réal Curé, propose que le conseil adopte le procès-verbal de la réunion régulière tenue le 3 septembre 2008 tel que modifié.

Adopté

4. Affaires relatives au procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 3 septembre 2008.

5. RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

6. SERVICES DE TRANSPORT

Travaux publics, décharge, SEWMA, Seine-Rat River Cons. District, contrôle des animaux, digue communautaire

7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

8. RÈGLEMENTS ET FINANCES

- Comptes financiers en date du 31 août 2008

RÉSOLUTION 223-08

Denis Fillion, appuyé de Raymond Maynard que le conseil approuve les comptes financiers en date du 31 août 2008.

Adopté

9. COMPTES CRÉDITEURS

i) Approbation des comptes créditeurs en date du 17 septembre 2008

RÉSOLUTION 224-08

Luc Nadeau, appuyé de Denis Fillion que le conseil approuve le paiement des comptes créditeurs tels qu'indiqués en date du 17 septembre 2008 pour le montant de **50 475,50\$**.

Adopté

10. AMÉNAGEMENT ET LOTISSEMENTS

- Permis de construction n° 24/08 –Bernadette Boulet - 476 avenue Bélanger– un garage détaché
- Permis de construction n° 25/08 –Allan Langham – nouvelle remise – 14 rue Martel
- Permis de construction n° 25/08 –Andrew Braun – lot 16-483 Croteau – 2 garages doubles – 4 plex

RÉSOLUTION N° 225-08

Luc Nadeau, appuyé de Raymond Maynard propose ce qui suit :

ATTENDU QUE Bernadette Boulet a soumis une demande d'un permis de construction pour ajouter un garage détache à 476 avenue Bélanger ;

LE CONSEIL approuve le rouleau n°14800, permis de construction n°24/08 de construire un garage détaché en conformité avec les règlements de la Conservation du Manitoba, et l'approbation de l'inspecteur des bâtiments et conforme au règlement de zonage du Village de St-Pierre-Jolys.

Adopté

RÉSOLUTION N° 226-08

Denis Fillion, appuyé de Raymond Maynard propose ce qui suit :

ATTENDU QUE Allan Langham a soumis une demande d'un permis de construction pour construire une nouvelle remise à 14 rue Martel.

LE CONSEIL approuve le rouleau n°30300, permis de construction n°27/08 de construire une nouvelle remise en conformité avec les règlements de la Conservation du Manitoba, et l'approbation de l'inspecteur des bâtiments et conforme au règlement de zonage du Village de St-Pierre-Jolys.

Adopté

11. EXPOSÉS ET AUDIENCES

12. RÈGLEMENT

- 2^e lecture - règlement 2008-10 – pour autoriser les dépenses et l'emprunt pour les stations de relèvement
- 3^e lecture - règlement 2008-10 – pour autoriser les dépenses et l'emprunt pour les stations de relèvement
- 2^e lecture - règlement 2008-11 – pour autoriser les dépenses et l'emprunt pour améliorer le système d'égout et amélioration locale
- 3^e lecture - règlement 2008-11 – pour autoriser les dépenses et l'emprunt pour améliorer le système d'égout et amélioration locale

RÉSOLUTION 227-08

Luc Nadeau, appuyé de Raymond Maynard propose ce qui suit

ATTENDU QUE le règlement 2008-10 étant un règlement du village de St-Pierre-Jolys étant pour autoriser les dépenses et l'emprunt d'argent pour les stations de relèvement passe en 2^e lecture.

Adopté

RÉSOLUTION 228-08

Denis Fillion, appuyé de Raymond Maynard propose ce qui suit :

ATTENDU QUE le conseil accepte le règlement 2008-10 a passé en 1^e et 2^e lecture un règlement étant pour les stations de relèvement;

QUE LE CONSEIL accepte le règlement 2008-10 ce 17 septembre 2008.

Réal Curé	oui
Claude Gagné	regrets
Luc Nadeau	oui
Denis Fillon	oui
Raymond Maynard	oui

Adopté

13. QUESTIONS REPORTÉES

14. CORRESPONDANCE FORMELLE

- reçue

RÉSOLUTION 229-08

Denis Fillion, appuyé de Luc Nadeau propose que le conseil autorise un montant de 2 550,00\$ à la Paroisse de Saint-Pierre pour l'année 2008.

Adopté

RÉSOLUTION 230-08

Luc Nadeau, appuyé de Réal Curé propose que le conseil autorise les conseillers Raymond Maynard et Denis Fillion d'assister au congrès de l'AMM à Canad Inn à Portage La Prairie le 3 octobre 2008, intitulé «What Happens When the Abacus Meets the Blackberry».

Adopté

RÉSOLUTION 231-08

Denis Fillion appuyé de Raymond Maynard, propose que le conseil autorise tous les membres du conseil d'assister l'AGA de l'AMBM/CDEM le 9 octobre 2008 au Centre culturel franco-manitobain.

Adopté

RÉSOLUTION 232-08

Luc Nadeau appuyé de Denis Fillion, propose ce qui suit;
ATTENDU QUE le département de feu De Salaberry et les membres du centre récréatif de St-Pierre-Jolys seront hôtes du bal pour les pompiers le 15 novembre 2008;
ATTENDU QUE les fonds iront au centre récréatif;
LE CONSEIL approuve l'achat de 2 tables complètes au montant de 300,00\$ par table.

Adopté

RÉSOLUTION 233-08

Denis Fillion appuyé de Raymond Maynard, propose que Luc Nadeau soit le délégué du conseil à la réunion mensuelle de la CSFM le 24 septembre 2008.

Adopté

15. COMMUNICATIONS

16. SERVICES DE PROTECTION

Service d'incendie, Service de police et Services d'urgence

17. PERSONNEL ET POLITIQUES

18. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- i) Société de développement régional Eastman
- ii) Chaboillé
- iii) Triple R Community Futures Development Corporation – le 22 octobre 2008- Altona
- iv) AMBM
- v) Community Futures Development
- vi) Promotion et développement résidentiel – affiches– agent de marketing – La Liberté, Carillon, centres d'emplois.

19. SERVICES DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

- i) Clinique vétérinaire de St-Pierre-Jolys
- ii) Service de transport adapté (Handi-Transit)
- iii) Laval Cloutier
- iv) Coalition

20. COMITÉ DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

- i) Bibliothèque régionale Jolys
- ii) Commission de loisirs Rivière-aux-Rats
- iii) Centre récréatif de St-Pierre-Jolys – James Dubé – ***adjuster chiller and compressor***
- iv) Parc Carillon
- v) Chemin Saint-Paul
- vi) Aînés

21. AFFAIRES COURANTES

- compte rendu des rénovations du curling
- congrès AMM – les 24,25 et 26 novembre 2008 – billets de banquet – André Philippe Gagnon

22. AFFAIRES NOUVELLES

- nomination du membre jeunesse
- implantation de la politique sur brancher l'égout à l'extérieur des frontières du village

RÉSOLUTION 234-08

Luc Nadeau appuyé de Denis Fillion, propose ce qui suit;

ATTENDU QUE la section 81(1) de la loi sur les municipalités permet à un conseil de nommer un membre jeunesse de se joindre au conseil et de participer à la délibération pour un terme à partir du 1^{er} octobre 2008 jusqu'en janvier 2009.

ATTENDU QUE le conseil nomme Claire Vigier comme membre jeunesse à partir du 1^{er} octobre 2008 jusqu'en janvier 2009.

LE CONSEIL ne permettra pas au membre jeunesse de participer aux discussions à huis clos.

Adopté

23. CORRESPONDANCE INFORMELLE
reçue

24. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION N° 198-08

Luc Nadeau appuyé de Réal Curé propose la levée de la séance du 17 septembre 2008, à 22 h 25.

Adopté

VILLAGE DE ST-PIERRE-JOLYS

LE MAIRE

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

